

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 8 (1870)  
**Heft:** 16

**Artikel:** [Nouvelles diverses]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-180827>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

événements que nos conservateurs auraient été des démocrates redoutables sous le régime de 1830. Le progrès est tellement dans les esprits, il s'impose d'une manière si générale que si l'on rencontre encore des récalcitrants, des gens qui se rattachent aux vieilles traditions, ils n'osent du moins plus s'habiller des noms qui sentent le recul ou l'immobilité.

Et du reste le nombre de ceux qui s'arrêtent est très restreint; tout ce qui est jeune de cœur et d'esprit, tout ce qui suit avec intelligence le mouvement du jour, va de l'avant. Les indécis ne tiennent plus que par un fil à l'ancien système et ne demandent que l'occasion de passer avec le grand nombre dans le camp des idées nouvelles.

La tendance des esprits vers les améliorations sociales et politiques va toujours croissant, et il y a un besoin d'émancipation chez les classes populaires dont il serait imprudent et même inutile de ne pas vouloir tenir compte. Ce travail de transition se manifeste sous mille formes, sous mille affirmations diverses. En politique, nous voyons aujourd'hui des hommes du peuple, qui, par leur intelligence, par leur travail et par l'estime qu'ils se sont acquise, sont arrivés aux plus hautes charges. Les classes ouvrières, sortant de leur sommeil, ont compris qu'il était temps de prendre place au banquet de la vie; de fréquents congrès, où se discutent les questions sociales et politiques, des associations coopératives et de nombreux journaux font de cette masse de travailleurs, restée trop longtemps muette et passive, une véritable puissance avec laquelle l'autre moitié de la société doit compter. Dans d'autres domaines de l'activité et de l'intelligence humaines, dans les lettres, les sciences et les arts, qui n'étaient autrefois l'apanage que des classes riches, on voit aujourd'hui l'enfant du peuple prendre une place honorable, grâce aux soins donnés à l'instruction publique et aux sacrifices qu'on fait chaque jour pour en distribuer à tous les rayons vivifiants.

Ainsi nous marchons à grands pas vers un équilibre social que de nombreux sceptiques appellent encore un idéal.

On lit dans la *France médicale* :

« Hier, un modeste cercueil, suivi d'une foule de chiffonniers et de quelques chiffonnières, se dirigeait vers le cimetière Montparnasse. C'était le convoi du docteur Genson, qui, jadis homme du monde, et pourvu d'une belle clientèle, avait fini, grâce à l'abus des boissons, par descendre au rang de médecin des chiffonniers auxquels il donnait ses consultations sur le comptoir. Le docteur Genson a été conduit à sa dernière demeure par ses nombreux clients, qui avaient en lui la plus grande confiance; on a déposé son cercueil dans la fosse commune, et plusieurs discours ont été prononcés par un ex-notaire, un ex-avocat et un ex-sous-préfet, exerçant tous aujourd'hui la profession de chiffonniers. »

Dans une séance donnée à l'Hôtel-de-ville sur l'*hygiène des yeux*, M. le Dr Dufour a parlé des progrès inquiétants de la myopie au milieu des popu-

lations écolières. Une statistique dressée à Breslau par les soins d'un oculiste distingué, sur un ensemble de plus de 10,000 individus, constate que les écoles primaires comptent un dixième de myopes, les écoles industrielles un cinquième, les gymnases le quart, tandis qu'à la campagne le nombre des myopes n'est que de 2 %. Dans un même établissement, la proportion augmente sensiblement à mesure qu'on passe dans les classes supérieures. Si l'on songe que la myopie devient, dans la plupart des cas, héréditaire, on peut prévoir un moment où cette affection aura atteint toute une génération.

La cause principale se trouve dans l'habitude qu'ont tous les élèves en général de s'incliner sur leur table de travail. La tête, entraînée par son poids, finit par s'en rapprocher toujours davantage, position qui provoque le développement de la myopie en même temps qu'elle contribue à la déformation de la colonne vertébrale.

On emploie aujourd'hui dans quelques établissements d'instruction des tables qui, ne laissant aucun espace entr'elles et le banc, forcent l'élève à garder une position normale. La table de derrière sert de dossier et présente un renflement correspondant à la région lombaire. On a déjà pu constater les heureux effets de cette amélioration.

Lausanne a été, cette semaine, en pleine fête scolaire : dimanche, distribution des récompenses aux élèves de la Société industrielle et commerciale; mardi, promotions de l'école supérieure des filles; mercredi, promotions du collège et de l'école industrielle. Chaque année, nous voyons un plus grand nombre de parents manifester le prix qu'ils attachent à l'instruction de leurs enfants par leur présence à la cérémonie des promotions; c'est qu'aujourd'hui chacun sent davantage que dans les luttes que nous prépare l'avenir, force restera à ceux qui auront pour eux l'intelligence et l'habitude du travail.

La réunion des deux établissements cantonaux, collège et école industrielle, a permis ou exigé que les promotions se fissent, comme autrefois, dans notre belle Cathédrale. Mais, autres temps, autres mœurs ! Ce n'est plus la cérémonie classique du *collège académique*, c'est une fête plus grande, plus populaire; la comptabilité et les langues modernes ont pris place à côté du latin et du grec; le champ de l'étude s'est agrandi, un plus grand nombre de jeunes gens y sont conviés, et, de cette noble concurrence, que résulte-t-il ? Que dans chacun des deux courants d'études un plus grand nombre d'élèves entrent en lice.

Nos bâtiments actuels sont insuffisants pour recevoir les légions croissantes d'enfants qui viennent demander à l'école le capital intellectuel avec lequel ils pourront un jour vivifier leur travail; l'école industrielle en est réduite à se disséminer ici et là, en attendant qu'elle trouve sa place dans les nouvelles constructions qui ne tarderont pas à surgir; le collège aussi se trouve à l'étroit dans les antiques salles construites par Leurs Excellences. Chaque an-

née voit se créer à Lausanne une ou deux classes primaires, ensorte que, de ce côté encore, les besoins grandissent de jour en jour. Mais, la place manque, les salles sont remplies.

Cet état de choses ne doit pas nous inquiéter. L'intensité des besoins est telle que personne ne songe plus à reculer devant les sacrifices qui s'imposent à nous; la commune de Lausanne et l'État vont rivaliser pour doter notre ville, par excellence la ville des études, de bâtiments scolaires convenables, les seuls palais qu'un peuple républicain et libre puisse et doive se donner.

Monsieur le Rédacteur,

Lecteur assidu de votre journal, je viens de lire avec plaisir les deux colonnes consacrées dans le numéro de hier, à l'aventure arrivée il y a quelques jours à quatre jeunes gens de notre ville et dans laquelle le bateau à vapeur le *Bayard* a rendu un service signalé.

Mais ce que plusieurs personnes ignorent peut-être, c'est que le *Bayard* est une propriété particulière appartenant à M. E. de Saugy, lequel, à la première nouvelle de la disparition de la *Courageuse*, ordonna de chauffer son bateau pour venir au secours de l'embarcation. Malheureusement l'approche de la nuit et le manque d'indication précise empêcha toute recherche pour ce soir-là. Mais le lendemain, sur la demande des parents, le petit vapeur chauffant de nouveau n'hésita pas à traverser le lac, malgré une forte bise et fut assez heureux pour ramener sains et saufs les petits navigateurs.

Malgré la présence des deux bateaux à vapeur actuellement à Ouchy, ne serait-ce pas le moment de réclamer à qui de droit la construction pour notre port d'un bateau de sauvetage, tel qu'il en existe dans presque toutes les villes riveraines du lac. Les hommes courageux ne manquent pas à Ouchy, ils en ont fait preuve à plusieurs reprises, mais le manque d'embarcation solide a rendu quelquefois les sauvetages très difficiles.

Agréé, Monsieur, l'assurance de ma considération.

Lausanne, 10 avril 1870.

V. P.

On rencontrait fréquemment, il y a trois ou quatre ans, sur la place d'armes de Lutry ou sur les bords du lac, un personnage à l'aspect assez étrange; vêtu ordinairement d'une robe de chambre et d'un bonnet fourré, on eût dit J.-J. Rousseau en habit d'Arménien. Ce vieillard avait été grand amateur de musique; et dans les dernières années de sa vie, tombé dans l'enfance, la musique était encore son unique récréation; mais elle devint chez lui une manie. Il avait dans sa chambre un harmonium auquel il attachait le plus grand prix, et sa guitare ne le quittait jamais; il en jouait au lit, il en jouait à la promenade, il en jouait partout.

L'abbé Dambach allait s'asseoir au hasard au coin d'une rue, sur la grève, au pied d'un arbre, au bord d'un sentier pour chanter quelque romance en s'accompagnant de son instrument.

Là, entouré d'enfants, en butte à leurs espiègleries, à leurs questions indiscretes ou futiles, il ne se déconcertait point; il chantait toujours, répondait avec politesse, amabilité, prenait les choses par le bon côté, et laissait couler le temps.

Vivant dans une monotone uniformité, il faisait chaque jour les mêmes promenades, jouant ou chantant les mêmes airs et racontant sans aigreur et sans plaintes les nombreux épisodes d'une carrière agitée, parsemée de luttes, de souffrances et de déceptions.

Le soir, on le voyait se diriger à pas lents vers la cure de Lutry où il avait été affectueusement accueilli, et où il jouissait d'une véritable vie de famille.

Nos lecteurs seront sans doute étonnés d'apprendre que cet infortuné vieillard était petit-fils du grand Frédéric. Il a laissé des mémoires manuscrits que M. le pasteur R. a bien voulu nous communiquer et desquels nous allons extraire tout ce qui nous paraît devoir intéresser nos lecteurs.

## MÉMOIRES

de l'abbé François-Stanislas-Auguste VERNER de DAMBACH.

### I

Mon père, Frédéric de Dambach, reçut le jour à Varsovie en 1739. Il était fils naturel de Frédéric II, roi de Prusse. Son éducation fut soignée. Il devint habile dans l'art militaire, ce qui lui valut la royale protection de son père. Après avoir été créé baron en Pologne, il fut décoré de l'ordre royal de la Providence avec le titre de chevalier. Enfin, en Prusse, il fut fait colonel de houlans. Le roi le fit marier à une femme d'une fortune considérable. De ce premier mariage naquirent deux fils.

Passionné pour l'art militaire, ne rêvant que combats, assauts et victoires, mon père se mit en tête de créer à ses frais des corps-francs, ce qui diminua sensiblement sa fortune. Lors donc qu'il se vit obligé, pour le bien de sa femme et de ses enfants, de réclamer les avances qu'il avait faites au gouvernement prussien, la liquidation en fut tardive. Que de démarches infructueuses, que de temps perdu, avant que de voir terminée cette affaire de bureaucratie! Le baron, dont le besoin justifiait non une sottise incartade, mais l'impatience, fatigué de demander, de solliciter en vain le ministère prussien, apprend que le roi est à la chasse. Aussitôt il pique des deux son coursier et se rend en toute hâte auprès du monarque. Au lieu de lui parler avec le respect et la modération convenables, il s'oublie et se plaint avec amertume et vivacité des lenteurs qu'on apporte à lui restituer ses avances. Frédéric, quoique philosophe, était souverain. Comme homme offensé, il voulut bien pardonner au coupable son manque d'égards et son ton d'insolence, mais comme souverain, sa majesté royale était trop lésée pour laisser impunie une faute si grave. « Colonel! lui dit-il, vous serez incessamment payé, je vous en donne ma parole; mais je ne vous accorde que vingt-quatre heures pour sortir du royaume. » Puis, s'adressant à ceux qui l'entouraient, il ajouta: « Aide et protection à M. le baron, qu'il sorte de mon royaume avec sécurité. »

Mon père quitta donc la Prusse et vint s'établir en France. Deux ans plus tard, il retourna en Prusse, il reçut à Berlin les fonds dont la restitution devait lui être faite. Il est à présumer que le roi avait donné des ordres pour que le baron ne fût point arrêté. Ce trait de clémence honora singulièrement le monarque et nous révéla la bonté de son cœur.

A son retour en France, le baron reçut des nouvelles de la Prusse qui lui annonçaient la mort de sa femme, à la suite d'un cancer au sein. Sa douleur, on le conçoit aisément, fut vive au premier moment, mais elle ne tarda pas à se dissi-